

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CORCELLES LES ARTS
SEANCE DU 27 FEVRIER 2020

CONVOCATION : 20/02/2020

AFFICHAGE : 20/02/2020

Conseillers en exercice : 10

Présents : 07

L'an Deux Mil Vingt, le Vingt-sept Février à 19 h le Conseil Municipal, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr CHOLET Pierre

Secrétaire de Séance : Mr FIHMAN A.

Etaient présents : MRS GHISLAIN C. FIHMAN A. DUBREUIL J.F. CHOLET P.

BOUARD A. Mme BESSIERE S. Melle REVIRON J.

Excusés : Mrs SEGUIN J.M. DUBUISSON T. Mme ROUMIER A.

1/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 :

Le Conseil Municipal, après présentation du compte de gestion 2019 émis par Mr le Receveur communal et après délibérations,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 dont les résultats correspondent au compte administratif 2019 dressé par le Maire (voir les résultats ci-dessous)

2/ Approbation du compte administratif 2019 -Affectation du résultat

Mr Christian Ghislain, Maire, n'a pas pris part à la délibération (comme le veut la loi).

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Pierre CHOLET, délibérant sur le compte administratif 2019 dressé par Mr Christian GHISLAIN, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- **LUI DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif ainsi qu'il suit :

DEPENSES FONCTIONNEMENT : 199 485.60 €

RECETTES FONCTIONNEMENT : 236 222.88 €

DEPENSES INVESTISSEMENT : 68 818.37 €

RECETTES INVESTISSEMENT : 72 431.17 €

Soit un excédent de fonctionnement 2019 de 36 737.28 € et un excédent d'investissement de 3 612.80 € donc résultat global de l'exercice 2019 : excédent de 40 350.08 €

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et **APPROUVE** le compte administratif 2019
- **REPORTE** les résultats cumulés soit déficit d'investissement de 29 564.51 € et excédent cumulé de fonctionnement de 191 193.96 € au budget primitif 2020.
- **AFFECTE** la somme de 29 564 € au compte 1068

3/ ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 :

Au vu des résultats reportés le montant d'équilibre de la section d'investissement s'élèverait à 90 808 €.

Au vu de la proximité des élections, le conseil municipal choisit que le budget 2020 soit voté par le nouveau conseil municipal en place. La date de vote étant repoussée au 30 avril 2020 au vu des échéances électorales.

4/ DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE TERRAIN NON BATI EN VUE D'UN ECHANGE DE PARCELLES ENTRE LA COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS ET MME BONNAT HUGUES :

Le Maire,

- RAPPELLE la délibération du 9 Janvier 2020 qui a accepté l'échange d'un terrain de superficie de 73 m² entre la commune et Mr et Mme BONNAT Hugues.

Dès lors, préalablement à l'échange entre les propriétaires cités plus haut, sur lequel le conseil municipal s'est prononcé le 9 janvier 2020, il convient de prononcer le déclassement de la partie de terrain communal situé le long de la rue du Rantin devant la parcelle de Mr et Mme BONNAT Hugues soit devant la parcelle AB n° 104 pour une surface de 73 m². Il est bien précisé que cette partie de terrain communal n'est pas affecté à la voirie.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- DE CONSTATER la désaffectation de la parcelle citée plus haut en tant qu'elle n'est pas utilisée pour le service public d'assainissement, ni pour aucun service et qu'elle n'est pas ouverte au public.
- D'EN PRONONCER le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Le Conseil Municipal, après délibérations,

- ACCEPTE cette désaffectation et ce déclassement.

5/ BUREAUX DE VOTE POUR PERMANENCE DES 14 ET 22 MARS 2020 :

Le Conseil Municipal,

- DRESSE le tableau des permanences électorales pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochain.

6/ QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal,

- ENTEND le courrier émanant de Mr le Premier Ministre reçu en mairie ce jour relatif aux risques d'une épidémie de coronavirus COVID -19 en France. Ce courrier précise les mesures que l'État a prises pour protéger les citoyens et pour circonscrire les risques afférents à cette épidémie.
- ENTEND le compte rendu d'activités de la bibliothèque municipale. REMERCIE l'ensemble des bénévoles pour leur implication et notamment Mr Davy PONELLE pour les travaux réalisés et pour le résultat positif d'activités. APPROUVE à l'unanimité les propositions faites pour l'amélioration finale de la bibliothèque.
- TRAITE les questions diverses.

